



DEMANDE DE PERMISSION D'OCCUPATION

POUR INSTALLATION D'ÉCHAFAUDAGE

Votre dossier complet doit être acheminé au service instructeur au minimum 3 semaines avant la date prévisionnelle d'intervention sur le domaine public.

DEMANDEUR :

Je soussigné(e), Mme – M. (rayer la mention inutile) Nom : Prénom :

en qualité de (propriétaire...)

Domicilié(e) :

Tél. : Mail :

Sollicite l'autorisation d'installer un échafaudage sur le domaine public.

ENTREPRISE REALISANT LES TRAVAUX :

Nom :

Adresse :

Téléphone : Fax : Mail :

Responsable du chantier :

Numéro de SIRET :

CARACTERISTIQUES DES TRAVAUX :

Adresse des travaux :

Pour effectuer : UN RAVALEMENT

AUTRES TRAVAUX (à préciser) :

Références du permis de construire ou déclaration préalable, s'il y a lieu :

Fournir un plan indiquant l'emprise de l'échafaudage.

(En l'absence de cette pièce le dossier ne pourra être instruit)

Longueur de l'échafaudage : Emprise projetée (largeur) :

Date de début du chantier : Date de fin du chantier
.....

Nombre d'emplacement(s) de stationnement neutralisé(s) :

L'occupation du domaine public se fera uniquement après autorisation de la commune et des services qui ont la compétence sur la voie concernée (MACS à Saint Vincent de Tyrosse ou UTD à Soustons). Se référer au lexique des compétences voirie.

Pour mémoire, la signalisation réglementaire y compris la matérialisation de l'interdiction de stationnement est à la charge du pétitionnaire.

Date et signature du demandeur :

La demande est à déposer à la mairie ou est à envoyer :

- par mail à mairie@angresse.fr
- par voie postale au 183 avenue de la Mairie 40150 Angresse